délibérations 2025 - 02 CR du 20 février

République Française
COMMUNE DE SAINT AVIT SAINT NAZAIRE

Procès-verbal de la séance du
Conseil Municipal du 20 février 2025

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 8

Votants : 9

Séance du 20 février 2025
L'an deux mille vingt-cinq et le vingt février l'assemblée régulièrement convoquée le 20 février 2025, s'est réunie sous la présidence de M. Laurent FRITSCH, Maire

Date de convocation : 17/02/2025

Présents : Laurent FRITSCH, Alain LIAL, Marielle XIMENEZ, Louis BOISSIERES, Françoise LAVAL, Isabelle LEMOINE, Jean LESSEIGNE, Laurent ROUGIER
Procurations : Philippe VILLEMIANE par Marielle XIMENEZ
Excusés : Sandrine PAUILLAC, Marie-Christine AVANZINI, Christian BERNEDE, Eva CHOURY, Pierre NICOLAS
Secrétaire de séance : Isabelle LEMOINE

ORDRE DU JOUR

1 - Adhésion A.S.E.

2 - Augmentation heures agent entretien

3 - Devis réparation sièges KIA et FORD

4 - Réception salle A. Lallier

5 - Concerts

6 - ENEDIS et SDEEG changement 2025

7 - Demande subvention lycée Reclus

8 - Divers :

Borne relais textile

Permanence CLIC

Remerciements

M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2025. Le CM approuve à l'unanimité des membres présents. M. Isabelle LEMOINE est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire informe l'assemblée que le recensement de la population s'est achevé avec 1504 habitants recensés.

1 - Association de Sauvegarde de l'Environnement - Délibération n°8/2025

Devant la recrudescence des nids de frelons asiatiques et le coût d'intervention de professionnels pour la destruction des nids, M. le Maire rappelle à l'assemblée que l'Association de Sauvegarde de l'Environnement a pour objet de favoriser, développer et promouvoir la sauvegarde de l'environnement dans tous ses aspects.

Le montant de l'adhésion est de 0,27 EUR/habitant soit 407,43 EUR pour 2025.

Une adhésion de bienfaiteur de 35 EUR est demandée aux personnes qui feront appel à son service pour détruire les nids se trouvant à moins de 8 mètres et de 55 EUR pour les nids de frelons se trouvant à plus de 8 mètres et devant être détruits au pistolet insecticide.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, reconduit l'adhésion à l'Association de Sauvegarde de l'Environnement pour 2025 et désigne M. ROUGIER Laurent, conseiller municipal délégué.

2 - Création d'emplois au tableau des effectifs - Délibération n°9/2025

Considérant la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de l'emploi d'un adjoint technique

territorial permanent à temps non complet, pour trois heures hebdomadaires en raison de nettoyage

supplémentaire de salles municipales *;* sur le rapport de M. le Maire, après en avoir délibéré et à la majorité

des membres présents ou représentés ; le CM décide la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste

d'adjoint technique territorial à 16 heures hebdomadaires à compter du 1er juin 2025.

3 - Devis réparation sièges KIA et FORD

M. le Maire présente les devis de réparations des sièges du KIA et du FORD et explique au CM que la Commune est dans l'attente d'autres devis et notamment sur des sièges neufs.

4 - Réception salle A. Lallier

M. GLEYZE, Président du Conseil Département doit nous communiquer ses disponibilités pour grouper les inaugurations de travaux portant sur notre commune et sur la commune de St Philippe du Seignal.

5 - Concerts gratuits

04 juillet 2025 The Bus (demander aux associations leur participation pour la tenue de buvette et restauration)

13 juillet 2025 Repas Républicain

6 - ENEDIS et SDEEG changement 2025

Quelques foyers lumineux sont à remplacer sur la commune, à la suite d'accidents non déclarés. Afin de continuer dans l'optique de l'économie d'énergie, seuls les foyers dangereux seront remplacés, au rond-point du CD 936 et devant les Ets Thomas.

7 - Subvention voyage scolaire en POLOGNE lycée E. Reclus - Délibération n°10/2025

M. le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention du lycée Elisée Reclus de Sainte Foy La Grande dans le cadre d'un séjour scolaire en Pologne du 17 au 20 mars 2025. Ce voyage

s'inscrit dans un projet de mémoire et itinéraires de déportés de Bordeaux à Auschwitz. Un élève de terminale, habitant la commune et scolarisé dans cette école participera à ce voyage. Après avoir écouté l'exposé du Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 50 EUR pour cet élève, qui sera versée directement sur le compte du lycée général Elisée Reclus.

8 - Divers

a) Borne relais textile et bilan annuel de tonnages. À la suite de la demande de la commune, un ramassage supplémentaire est effectué, une semaine le jeudi, une semaine le vendredi.

b) Le Centre local d'information et de coordination du Libournais (CLIC) propose des permanences, dans l'enceinte de la mairie, pour accompagner les personnes âgées, ou en situation de handicap ainsi que leurs aidants dans leurs démarches administratives. Le CM valide 1/2 journée par mois pour commencer.

c) Remerciements de M. le Président de l'église protestante unie du Pays Foyen pour les travaux de toilettes sèches au temple des Briands

d) Le Centre de gestion de la Gironde propose une consultation pour 2026-2029 pour un contrat groupe pour les assurances statutaires de la commune. Accord de principe pour faire une comparaison avec notre assurance communale.

e) Assemblée générale de la Gaule Foyenne le 28 février 2025 à 19 h30 salle Michelet à PINEUILH

f) Assemblée générale des donneurs de sang FFDSB le 8 mars 2025 à 10 h30

g) Création d'un escalier extérieur pour accéder aux box mis à disposition des associations. Avant d'effectuer les travaux demander aux associations si elles souhaitent utiliser les box pour stocker leur matériel.

h) Quoi d'neuf : préparation le 4 mars à 18 heures

i) Inauguration des composteurs samedi 22 février à 14 h00

Prochain conseil municipal le vendredi 21 mars à 18 h 30

Séance levée à 20 h 45 Le Secrétaire, Le Maire,

L. FRITSCH

=> Accueil